



**GEO4FOREST**



FORMATION PRATIQUE AVANCÉE  
& CERTIFIANTE :

**« METHODES DE REALISATION DU  
BILAN CARBONE, DECARBONATION,  
FINANCE CARBONE »**



**TDR**

TERMES DE RÉFÉRENCES

Période: **Septembre 2025**



## Table des matières

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA FORMATION	2
II. OBJECTIF DE LA FORMATION	4
III. RESULTATS ATTENDUS	7
IV. METHODOLOGIE DE LA FORMATION	8
V. PUBLIC CIBLE/ PROFIL DES PARTICIPANTS	
VI. CADRE PARTENARIAL DE LA FORMATION & FORMATEUR	9
VII. PERIODE, LIEU ET CONDITIONS DE PARTICIPATION	11



CO<sub>2</sub>

## PERIODE, LIEU ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

La formation se déroulera du **1er au 5 Septembre 2025 à Kpalimé**. La participation est fixée à **200 000 F CFA HORS TAXE** pour les participants à titre individuel et à **250 000 F CFA HORS TAXE** pour les participants à titre institutionnel. Ces frais couvrent les frais de formation, la restauration (déjeuner et pause-café), les droits de visite et le certificat ou l'attestation de participation.

---

# I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA FORMATION

Le changement climatique est l'un des problèmes mondiaux les plus urgents de notre siècle, menaçant la survie humaine. Le sixième rapport du GIEC (AR6) affirme sans équivoque que ce phénomène est causé par les activités humaines, avec environ 1,1°C de réchauffement depuis l'ère préindustrielle dû aux émissions de GES. Les impacts, de plus en plus graves et répandus, incluent sécheresses, chaleurs extrêmes et inondations record, menaçant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. La raréfaction de l'eau, les incendies, la propagation de maladies, les tempêtes, l'élévation du niveau des mers et la perte de biodiversité sont d'autres conséquences cruciales déjà ressenties mondialement, en particulier en Afrique.

En 2015, les gouvernements ont adopté l'Accord de Paris sur les changements climatiques lors de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), officialisant une réponse mondiale collective au changement climatique. Entré en vigueur le 4 novembre 2016, cet accord rassemble tous les pays autour d'un objectif commun : lutter activement contre le changement climatique et s'adapter à ses effets. L'Accord de Paris vise à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en encourageant les efforts pour la maintenir sous 1,5 °C afin de réduire considérablement les risques et les impacts du changement climatique. Un élément central de sa mise en œuvre est la contribution déterminée au niveau national (CDN).

Le Togo est vulnérable au changement climatique, avec des projections indiquant un impact négatif sur les systèmes de production et le bien-être public. Le changement climatique constitue une menace importante pour le développement socio-économique du pays, avec des températures en hausse et des précipitations fluctuantes qui devraient provoquer des inondations, des sécheresses, des changements de saisons, une augmentation des épidémies et l'érosion côtière.

De 1961 à 2018, le Togo a connu une tendance au réchauffement climatique, avec des températures moyennes augmentant de 0,8 °C à 1,2 °C (METF, 2022).

Reconnaissant ces défis, le Togo a renforcé son engagement dans la lutte contre le changement climatique. En mars 2023, le décret n° 2023-034/PR relatif aux mécanismes de carbone a été promulgué afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la résilience des communautés face aux aléas climatiques. L'article 1 de ce décret établit les règles applicables aux mécanismes de carbone dans la mise en œuvre des activités de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, la comptabilité carbone est un outil stratégique pour orienter les décisions vers un modèle de développement à faible émission de carbone. Elle sert d'outil d'évaluation environnementale qui quantifie les émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité humaine. Cette formation est conçue pour renforcer les capacités des acteurs nationaux, des entreprises, des organisations de la société civile, etc., à comprendre et à mettre en œuvre efficacement la comptabilité carbone dans leurs projets de réduction ou de séquestration des GES.



## II. OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif général de cette formation est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs locaux sur les méthodes et outils approuvés d'estimation du bilan carbone dans les secteurs clés de développement.

Il s'agira de façon spécifiques de :

- ▶ Fournir aux participants les outils nécessaires pour maîtriser les instruments, normes et démarches permettant de mesurer, réduire, compenser et financer les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les secteurs clés.
- ▶ Former les participants aux techniques et méthodes d'estimation du bilan carbone d'une activité, quel que soit le secteur concerné.
- ▶ Partager avec les participants les opportunités et les bénéfices liés à l'évaluation du bilan carbone dans un secteur donné.
- ▶ Acquérir une maîtrise des technologies indispensables à l'optimisation des pratiques agricoles.
- ▶ Présenter une introduction à la finance carbone, incluant le marché du carbone et les crédits carbone.
- ▶ Identifier les opportunités de revenus dans les différents secteurs grâce à la séquestration du carbone.
- ▶ Explorer les lois et politiques internationales relatives à la décarbonation.
- ▶ Réaliser une étude pratique et concrète d'estimation du bilan carbone, suite à une visite de terrain et une collecte de données pendant deux (2) jours, dans les secteurs agricoles et forestiers.



### III. RESULTATS ATTENDUS

A la fin de la formation :

- ▶ les outils, normes et démarches nécessaires pour mesurer, réduire, compenser et financer les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les secteurs clés sont maîtrisés et les participants capables de les utiliser ;
- ▶ les techniques et méthodes d'estimation du bilan carbone pour toute activité, quel que soit son secteur sont appropriés par les participants ;
- ▶ les opportunités et bénéfices associés à l'évaluation du bilan carbone dans leur secteur d'activité sont identifiés ;
- ▶ les technologies essentielles pour optimiser les pratiques agricoles durablement sont maîtrisés ;
- ▶ les principes fondamentaux de la finance carbone, notamment le fonctionnement du marché du carbone et les crédits carbone sont compris et adoptés
- ▶ les opportunités de revenus liées à la séquestration du carbone dans différents secteurs sont repérés et exploités
- ▶ une connaissance approfondie des lois et politiques internationales en matière de décarbonation est acquis
- ▶ une estimation pratique et concrète du bilan carbone à travers une étude de terrain, appuyée par une collecte de données sur deux jours dans les secteurs agricoles et forestiers est réalsisé.

## **IV. METHODOLOGIE DE LA FORMATION**

Cette formation adopte une approche participative et inclusive, combinant présentations interactives, études de cas et jeux de rôles. Elle alternera exposés, projections et échanges d'expériences, avec l'intervention d'entreprises pour partager leurs pratiques en compensation carbone.

Une visite de terrain permettra d'étudier des cas pratiques en entreprise ou dans un écosystème spécifique. La formation fournira les outils, normes et processus pour mesurer, réduire, compenser et financer les émissions de GES dans les secteurs clés. Elle abordera les techniques d'estimation des empreintes carbone, en soulignant les opportunités et avantages, les technologies d'optimisation agricole, la finance carbone (marchés et crédits), les revenus liés à la séquestration du carbone, ainsi que les lois et politiques internationales de décarbonation.

La formation se conclura par une évaluation pratique de l'empreinte carbone basée sur les données collectées lors d'une visite de deux jours sur des sites agricoles et forestiers.

## **V. PUBLIC CIBLE/ PROFIL DES PARTICIPANTS**

Cette formation s'adresse aux profils suivants :

- ▶ Représentants des ministères sectoriels et agences (Environnement, Agriculture, Énergie, Santé, Transports, Economie etc.) ;
- ▶ Représentations nationales des partenaires au développement ;
- ▶ Cabinets d'études ;
- ▶ Praticiens consultants en environnement et développement social
- ▶ Responsables E&S, QHSE dans l'industrie ;
- ▶ Praticiens en sauvegarde ;

- ▶ Agents des collectivités locales et autorités décentralisées ;
- ▶ Représentants des institutions financières et du secteur privé ;
- ▶ Organisations de la société civile et ONG environnementales ;
- ▶ Chercheurs et universitaires spécialisés dans les questions climatiques.

## **VI. CADRE PARTENARIAL DE LA FORMATION & FORMATEUR**

Cette formation certifiante est organisée par le groupement de **cabinet YFES** sis au Togo ([www.yfes-services.com](http://www.yfes-services.com)) et le l'institut **Geo4Forest** (Centre de recherche en ingénierie environnementale, forestière et agroalimentaire) basé en Suisse (Geo4forest | Together to save the lungs of Earth).

Le Cabinet d'expertise **YFES** est une société de droit togolais. Toute sa capacité repose sur l'expérience et la détermination de chaque personne désireuse de travailler avec elle. YFES développe trois (3) pôles d'actions notamment le Consulting, l'Agrobusiness et la Formation. Le bras d'expertise représenté par **YFES Consulting** est un Cabinet d'expertise dans les domaines de l'Agriculture et de l'Environnement avec des thématique émergentes telles que les Sauvegarde Environnementales et Sociales, le changement climatique et autres. Les principaux domaines d'intervention du Cabinet YFES

- ▶ Ingénierie de la formation
- ▶ Agriculture & Agro-industrie ;
- ▶ Biodiversité et Ressources Naturelles ;
- ▶ Sauvegarde Environnementale et Sociale ;
- ▶ Changement Climatique ;
- ▶ Gouvernance locale ;
- ▶ Appui-Conseils ;
- ▶ Energie ;
- ▶ QHSE & RSE ;
- ▶ Eau & Assainissement ;
- ▶ Suivi & Évaluation de Projets

L'institut **GeO4Forest** est un centre de recherche en ingénierie environnementale, forestière et agroalimentaire. Il promeut la gestion durable des forêts et la durabilité des chaînes de valeur agricoles en développant et en mettant en œuvre des initiatives en matière de foresterie, d'agroforesterie et de carbone à l'aide de solutions basées sur la nature, au bénéfice des communautés locales, de la nature et du climat.

Il intervient dans cinq (5) en Afrique. **Geo4Forest** capitalise plus de 15 ans sur la thématique. Pour cette session, le Formateur Principal est Monsieur KOUADIO Marc-Anthelme, Directeur Région Afrique de **GeO4Forest**. Il dispose de plus de 20 années d'expérience dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes, et l'évaluation de l'emprunte carbone en Afrique.

---